

Le 4 décembre 2017.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 décembre 2017, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, complété par l'inscription de sujets supplémentaires apportés par la secrétaire.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 13 et du 27 novembre 2017, et en ayant pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire.

Paies élus municipaux	4 <sup>e</sup> versement final	5 818,12 \$
Geneviève Boutin	encre	241,39
Cuisines Collectives Bois-Francis	aide financière	106,00
Sani-Sécur GD	2 caisses papier main	73,24
Buropro Citation	guide du citoyen (repayé FQIS)	710,44
“	pancartes non fumeur	12,03
RC Novation	inst. électrique tour rang 11 internet	1 063,85
Coop Sonic	diesel	2 427,25
Charest international	lumières camion	208,91
Mario St-Cyr	huile tracteur	289,78
SAAQ	immatriculation tracteur	299,85
MRC Arthabaska	licence Microsoft	508,64
Wilson et Lafleur	mise à jour codes	252,00
Télébec	usine	95,39
Rogers		71,72
France Mc Sween	clés biblio.	24,40
Rabais Campus	revues biblio.	91,95
Signé Garneau	poinsettias don fondation CLSC	50,00
Centre Prévention Suicide	don	100,00
Construction Johan Roy	pont rang 1 nord	1 403,84
Excavation Marquis Tardif	“	252,95
Percotec	étude 19 inst. sanitaires privées, repayé règ. emprunt en 2018	13 107,15
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. Vacances	2 286,86
Mario St-Cyr	all. dép. déc.-17	300,00
“	loc. mach. nov.	500,00
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
RC Novation	fact. + surveillance internet	560,51
Buropro Citation	encre	126,46
Vivaco	usine	22,39
Sidevic	camion	22,49
Sogetel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	70,28
“	internet	413,91
Postes Canada	circulaires	29,96
“	100 timbres	195,46
Hydro Québec	éclairage public	218,84
Gesterra	transport déc.	3 473,22
“	traitement des matières nov.	812,53
EXP	montant retenu en 2016	6 496,09
Receveur général Canada		1 182,82
Vivaco	lumière ext. Usine	26,19
Hamel Propane	garage	268,14
Buropro Citation	livres biblio.	346,87
Groupe Environex		129,92
SEAO	addenda soumission chemin	10,72
Geneviève Boutin	activité Artha-Livres	14,10
Nancy Delisle	“	13,80
Vivaco	phare + pelle	150,20
Entrepôt Produits bureau	encre + cartouche tambour	242,60
Hamel Propane	garage	268,04
Carrière Sts-Marthyrs	final voirie	1 219,42
Monty Sylvestre	fin déc. 2017	1 285,05
Jean-Marie Poulin	frais dép.	23,40

Construction R. Gouin	final retenue légale	36 974,73
Petite caisse	lunettes protectrice garage	9,10
‘,	rouleaux plastique nappes	56,00
Remb. taxes, baisse évaluation imposable		58,80
	Total	<u>85 220,99 \$</u>

Salaires des employés : 6 732,54 \$

Période de questions du public

Visite à faire sur le chemin privé Leblanc, suite à une plainte d'accès audit chemin.

**01-12-17 PROCLAMATION DE LA SEMAINE ARTHA-LIVRES**

Attendu la demande formulée par la Table de concertation Enfance-Famille d'Arthabaska en partenariat avec la MRC d'Arthabaska et la Commission scolaire des Bois-Francis ;

Attendu que l'objectif principal du projet Artha-Livres est de mettre le plaisir de lire au cœur de nos municipalités ;

Attendu que le projet Artha-Livres entend structurer dans la MRC d'Arthabaska un mouvement d'éveil à la lecture chez les 0 à 11 ans et de promotion de la lecture chez les parents de jeunes enfants ;

Attendu qu'il est important d'agir tôt auprès des enfants pour inculquer le goût de la lecture ;

Attendu que la lecture est un facteur important à la réussite scolaire ;

Attendu que le projet créera une synergie entre les différents milieux (municipal, communautaire, éducationnel et cultures) ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham proclame la semaine du 4 au 10 décembre 2017 la **Semaine Artha-Livres**.

**02-12-17 BUDGET ARTHA-LIVRES 8 DÉCEMBRE**

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant de 50 \$ pour la tenue de l'activité du 8 décembre, dans le cadre de la semaine Artha-Livres.

La secrétaire fait le dépôt des déclarations des intérêts pécuniers des élus municipaux.

**03-12-17 VENTE DE LUMIÈRES TERRAIN JEUX**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre 7 lumières qui ne servent plus au terrain de jeux et qui traînent sur le terrain municipal, à un prix de 60 \$ chacune à Monsieur André Fortier de St-Christophe d'Arthabaska.

**04-12-17 DEMANDE DE SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Attendu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 13 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

Attendu que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la demande de subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), au montant accordé de 13 000 \$.

**Avis de motion** est donné par M. Jean-Luc Lavigne pour le règlement numéro 388 sur la taxation 2018, de même que la présentation du projet de règlement. Il y a des copies pour les personnes présentes dans la salle également.

#### **05-12-17 DÉPLACEMENT D'UNE PANCARTE**

Suite à une visite et à des prises de photos, concernant le déplacement d'une pancarte sur le chemin St-Philippe à l'adresse civique 26 : il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Michel Roy et résolu à la majorité des élus d'envoyer une facture de 94,28 \$ à un résident du chemin St-Philippe, qui a déplacé une pancarte sur le bord du chemin municipal sans permission et que l'on a dû replacer au bon endroit pour la sécurité de la voie publique.

On verra à faire un avis dans le petit journal à l'effet qu'il est défendu de faire quoi que ce soit dans l'emprise de la municipalité sans autorisation de l'inspecteur de voirie ou de la municipalité.

La municipalité a reçu de la CPTAQ une copie de leur orientation préliminaire, à l'effet que la demande des Sentiers équestres aux milles collines devrait être autorisée aux conditions suivantes :

- pour une période de 3 ans afin de permettre au milieu d'appivoiser ladite autorisation
- sans infrastructure permanente sur la parcelle supportant la halte
- aucune activité de restauration sur le site de la halte
- sans coupe d'érables pour la mise en place des sentiers

M. André Picard, président des Sentiers équestres aux mille collines, nous apportera une demande prochainement, concernant l'installation de panneaux d'identification à installer sur le bord de la voie publique indiquant les traverses des sentiers.

Plan d'action MADA : les élus en prendront connaissance d'ici le budget et on pourra passer la résolution en janvier 2018.

Projet d'entente à signer avec le Canton de Ham-Nord pour le partage des redevances des revenus des sablières, on attend l'avis de notre avocate sur le sujet, retour en janvier pour la signature.

Demande de droits d'auteur de la part de M. Florent Charest, concernant ses recherches dans des recueils disponibles non officiellement à la municipalité : nous ne voyons pas comment nous pourrions passer des résolutions dans ce sens, considérant que ce n'est pas la municipalité qui a fait ces volumes. Renseignements complémentaires à demander à M. Charest.

Internet en milieu rural : Mme Périard fait la lecture d'une lettre de Mme Sylvie Côté, responsable de la facturation, contestant l'administration de l'internet, concernant les revenus et les dépenses consignés aux procès-verbaux et aux livres, et demandant où sont passés les surplus. Mme Périard donne des explications sur le sujet, et fait mention que les surplus ont été versés dans le fonds général de la municipalité. Il y aura une décision municipale à prendre sur ces surplus et leurs répartitions pour l'avenir.

Urgences Bois-Francs, résultats compétition MRC la plus sécuritaire au Québec : municipalité gagnante avec 11,38 % de personnes formées dans la municipalité aux manœuvres de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) : Canton de Ham-Nord. Pour notre municipalité, 3,07% de la population.

Rencontre avec les inspecteurs municipaux, jeudi 7 déc. MRC Arthabaska, Pierre Gauthier et Mario St-Cyr se rendront à cette rencontre.

Messe au centre communautaire à partir du 14 janvier 2018 pour environ 2 mois.

Travaux sur la rivière Bulstrode : les élus ont en main les documents remis par M. Poulin, on aura une résolution à passer en janvier sur le sujet. Aussi apporter au budget,

Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 : nos indicateurs de performance respectent les objectifs de la Stratégie québécoise de l'eau.

#### **06-12-17 SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC EXP ET PAIEMENT DE LA FACTURE**

Attendu notre résolution numéro 03-11-17 du 13 novembre 2017 ;

Attendu la réception de l'entente signée envoyée en novembre à EXP, concernant le défaut de la dalle de ciment de l'abri à sable et l'infiltration d'eau, suivant les négociations qui ont eu lieu au préalable afin de régler la situation définitivement ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer le montant retenu de 6 496,09 \$ ce mois-ci.

Transfert de poste :

- facturation et surveillance internet au poste fournisseur internet
- entretien équipement internet au poste fournisseur internet
- réparation pont au poste sel, calcium
- don au poste subvention
- fourniture de bureau développement au poste sub. à recevoir FQIS
- éclairage public au poste panneaux
- analyse eau potable au poste entretien aqueduc
- Gesterra au poste entretien pluvial

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une assemblée spéciale le 18 décembre à 19 heures, pour l'adoption du budget 2018.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h52).

Accepté sur proposition de M. Jean-Luc Lavigne  
Seconder par M. Michel Roy

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière









